

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 DECEMBRE 2018**

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

L'an deux mil dix-huit, le six décembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis à la mairie sur la convocation et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Présents (15) : Emmanuel LEDOUX, Maire, Catherine CAZES, Gabriel VANGELI, Isabelle MALTAVERNE, COURROUX Serge, Adjoints, Antonio AGUILAR, Claudia AGUILAR, Jean-Louis BONNEFOND, Jean-

Luc EVEN, Lucette LABADILLE, Alain PELLISSIER, Jean RIFFAUD, Nelly RODIER NICOLI, Roselyne TRUKAN, et Jean-Louis VICENTE, conseillers municipaux.

Représentés (4) : Anne-Marie SENOBLE par G. Vangeli, Jean-Pierre TRIPOGNEZ par Catherine Cazes, Catherine LESSINGER par R. Trukan, Samenta VERSTRAETE par Claudia Aguilar

Absents excusés (4) : Christina QUERMELIN, Sandrine GERIN, Philippe ROUVIERE et Dominique LIORET

Secrétaire de séance : Lucette LABADILLE.

ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2018.

DECIDE, par 13 voix Pour, 2 Contre et 4 Abstentions, d'émettre un avis favorable sur le Plan Local de l'Habitat de la CCPM.

DECIDE, à l'unanimité, de créer deux postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe et un poste de technicien principal de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2019.

DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser le versement d'heures supplémentaires dans des conditions encadrées par le décret afférent et d'acter la mise en place de gratification.

DECIDE, à l'unanimité, de prendre acte de l'inscription d'un million d'euros en recettes d'investissement (2313) et de la même somme en dépenses d'investissement (1641).

DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser les écritures en investissement avant le vote du budget 2019.

DECIDE, à l'unanimité, d'appliquer une hausse de 1,2 % sur les tarifs suivants : concessions cimetièrre, colombarium, ventes à caractère commercial, de maintenir les tarifs de la bibliothèque, de l'occupation des forains, des photocopies et des logements sociaux et communaux, et à l'unanimité, d'appliquer une hausse de 1,2 % sur les prix de location des salles communales et de mettre en location un jardin sis rue de la Garenne pour un loyer mensuel de 30 euros.

DECIDE à l'unanimité, de constater la désaffectation du camping municipal et de procéder à son déclassement du domaine public dans le domaine privé de la commune.

DECIDE à l'unanimité de verser 100 € au Foot en salle et de 300 € à titre exceptionnel à C3A, joie de vivre.

PUBLIE la liste annuelle des marchés.

NOMME à l'unanimité Serge COURROUX membre de droit au comité des Fêtes en remplacement de Mme Quermelin

PASSE aux affaires et questions diverses.

En Mairie, le 7 décembre 2018

**Le Maire,
Emmanuel LEDOUX**